

TABLEAU DES SURFACES
(placards inclus)

Séjour-Cuisine	37.20 m ²
Chambre 1	13.90 m ²
Chambre 2	10.10 m ²
SdB-Wc	6.20 m ²
-	0.00 m ²
Surface habitable :	67.40 m ²
Jardin 1	77.50 m ²
Terrasse	20.80 m ²
Jardin 2	10.30 m ²

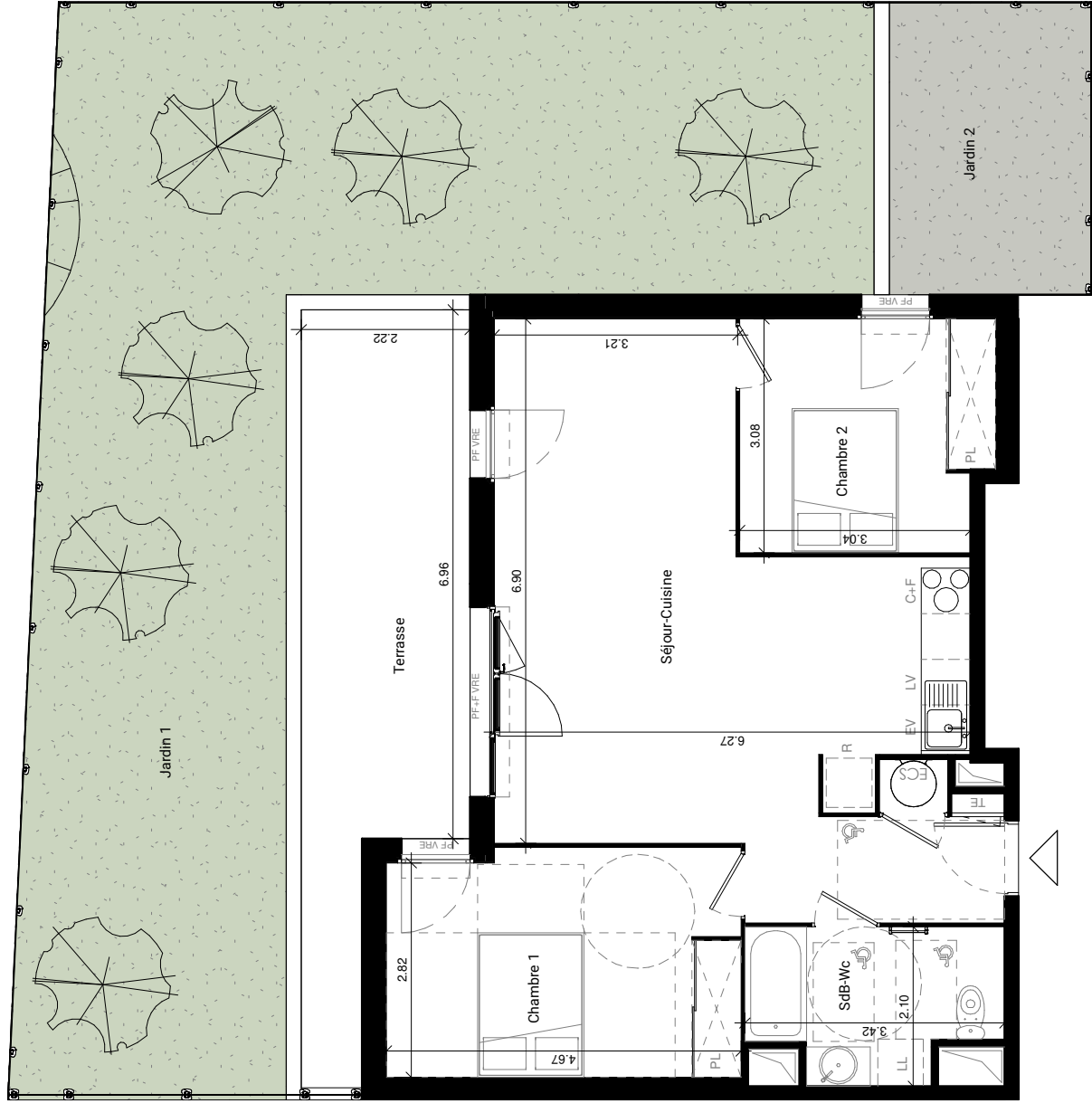
67.40 m²

Jardin 1	77.50 m ²
Terrasse	20.80 m ²
Jardin 2	10.30 m ²



Tout en conservant les caractéristiques essentielles du plan, la société se réserve la possibilité d'y apporter des modifications pour des raisons techniques ou d'amélioration. Les faux plafonds, retombées et emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif.

PLAN DE VENTE	30/04/2025
	INDICE N°



 Porte-fenêtre 2 vantaux + fixe	 Fenêtre 1 vantail avec battant vitré	 Fenêtre 2 vantaux coulissants	 Porte de distribution	 Tableau électrique	Caisson démontable	PF + F F VR VRE ECS EV	Porte-fenêtre + fixe Fenêtre Volet roulant Volet roulant électrique Eau chaude sanitaire Evier	Réfrigérateur Cajon et emplacement four Lave-vaisselle Lave-linge Evier	R Ca-F LV LL EV
---	---	--	---	---	--------------------	---------------------------------------	---	---	-----------------------------

SAS MAIA - LE RED LINE - 85 AV. G. FRECHE - 34170 CASTELNAU LE LEZ

DEVIS TRAVAUX MODIFICATIFS - Ind 0		LOT	Nom et adresse de l'acquéreur :
Date d'émission:		B004	
		Type	
Edité par :		T3	Tél :

PHASE ETUDES	Montant TTC
Forfait modification du plan initial (et plans complémentaires à chaque nouvel indice)	0,00 €
Suivi des travaux modificatifs sur le chantier	0,00 €
Gestion des devis des entreprises	0,00 €
Frais de dossier	0,00 €

Montant T.T.C de la phase étude : 0,00 €

N°	LOCALISATION	PHASE TRAVAUX	TOTAL HT
		NATURE DES MODIFICATIONS	
1	Salle de bains	Remplacement de la baignoire et du pare bain par un receveur de douche et un pare douche	- €
2	Salle de bains	Ajout d'une cloison séparatrice et d'une porte afin de rendre le WC indépendant (y compris adaptation des installations électriques)	- €
TOTAL H.T.			0,00 €
MONTANT T.V.A 20%			0,00 €
TOTAL T.T.C.			0,00 €

NOTES PARTICULIERES		
N°	LOCALISATION	NOTES PARTICULIERES
1	Salle de bains	Ces modifications engendrant une dérogation à la réglementation PMR, elles ne pourront être réalisées qu'après la signature par l'acquéreur d'une notice de réversibilité conformément à l'arrêté du 24 décembre 2015.

CONDITIONS DE VALIDATION

Pour être pris en compte, ce devis doit nous être retourné dans un délai de 8 jours.

Tout travail comportant des modifications peut entraîner des retards dans la livraison de l'ouvrage causés par la durée d'exécution des travaux ainsi que les délais des fournisseurs. Le Promoteur se réserve le droit de décaler la livraison du délai nécessaire à la réorganisation des travaux

CONDITIONS DE PAIEMENT

- Accompte de 50% de la phase Travaux à la signature du présent devis, soit la somme de zéro euro - chèque à établir à l'ordre de SAS MAIA - Le solde sera à payer lors de la remise des clés de l'appartement.	OFFERT
- Règlement en totalité de la phase Etudes à la signature du présent devis, soit la somme de zéro euro - chèque à établir à l'ordre de SAS MAIA	OFFERT

Date, nom et signature de l'Acquéreur précédée de la mention "LU ET APPROUVE"

NOTICE TECHNIQUE – REVERSIBILITE de TMA

Travaux modificatifs à la demande de l'Acquéreur et réversibilité (accessibilité PMR)



Programme : **RESIDENCE SYMPHONIA**

Adresse : **ZAC FONTLONGUE - Rue Henri Vittumi – 34 450 VIAS**

Logement (n°): **B004**

Client (Nom) :

TMA (n°/date/situation) :

Objet du TMA:

Remplacement d'une baignoire et du pare bain par un receveur de douche et un pare douche adapté aux dimensions du receveur.

Ajout d'une cloison séparatrice et d'un bloc porte afin de rendre le WC indépendant (y compris adaptation des installations électriques)

En vertu de l'arrêté du 24 décembre 2015 relatif à *l'accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments d'habitation collectifs et des maisons individuelles lors de leur construction*, « Le contrat de travaux modificatifs indique la **nature des interventions nécessaires pour permettre la réversibilité du logement** selon les règles décrites aux articles 11 à 15 du présent arrêté, en précisant notamment si une intervention sur l'installation électrique, les revêtements de sol, de mur et de plafond seront à réaliser dans le cadre de ces travaux de réversibilité, et ce **sous peine de nullité du contrat.** »

Par rapport à l'objet du TMA ci-dessus rappelé, la réversibilité des aménagements impose, en cas d'accident de la vie ou de cession à une personne à mobilité réduite, les mesures suivantes :

- Remplacement du receveur de douche par une baignoire suivant plan de réversibilité.
- Remplacement du pare douche par un pare baignoire.
- Adaptation du mitigeur et reprise de la faïence
- Dépose de la cloison démontable séparant le WC de la SdE.
- Reprise des travaux d'embellissement

Nb : Les travaux de réversibilité peuvent également s'orienter vers la mise en œuvre d'une douche à l'italienne (en lieu et place de la baignoire proposée ci-dessus).

Mais cela implique que les acquéreurs entreprennent eux même les travaux de dépose du revêtement de sol sur l'ensemble de la SdE, de création des pentes sur les supports, de scellement du siphon de sol, d'étanchéité sur l'ensemble de la SdB avant de procéder à la pose du revêtement de sol et la finition des travaux d'embellissement

Le client s'engage à communiquer la présente notice à tout usager, locataire ou acquéreur successifs.

Fait à Lattes, le 13/05/2025

Pour le Maître d'œuvre

Le client :

CIC DELMAS SAS
Centre d'affaires AUDACE
1366 Avenue des Platanes
34390 LATTES
Tél. 04 67 20 10 80
Siret 484 359 104 00037 - APE 7112B



SYMPHONIA

Logement	Niveau	Type
B004	RDC	T3

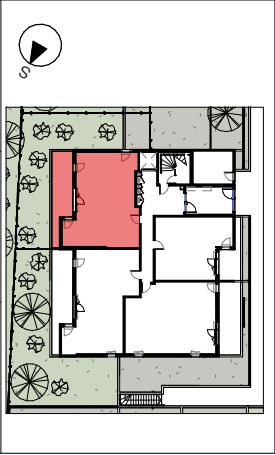


TABLEAU DES SURFACES
(placards inclus)

Séjour-Cuisine	37.20 m²
Chambre 1	13.90 m²
Chambre 2	10.10 m²
SdE	4.70 m²
Wc	1.40 m²
Surface habitable :	67.30 m²
Jardin 1	77.50 m²
Terrasse	20.80 m²
Jardin 2	10.30 m²



ANGELOTTI
GROUPE IMMOBILIER



PROMOTION
IMMOBILIERE

Tout en conservant les caractéristiques essentielles du plan, la société se réserve la possibilité d'y apporter des modifications pour des raisons techniques ou d'amélioration. Les faux plafonds, rebornées et emplacements des équipements sont figurés à titre indicatif.

PLAN DE VENTE	30/04/2025
	INDICE N°



TMA 001

Porte-fenêtre 2 vantaux + fixe	Porte-fenêtre 1 vantail	Fenêtre 1 vantail avec aillage tirée	Fenêtre 2 vantaux coulissants	Porte de distribution	Tableau électrique	Cloison démontable	PF+F	Porte-fenêtre-fixe	R	Réfrigérateur
Porte-fenêtre 2 vantaux + fixe	Porte-fenêtre 1 vantail	Fenêtre 1 vantail avec aillage tirée	Fenêtre 2 vantaux coulissants	Porte de distribution	Tableau électrique	Cloison démontable	F	Fenêtre	C+F	Cuisson et emplacement four
Porte-fenêtre 2 vantaux + fixe	Porte-fenêtre 1 vantail	Fenêtre 1 vantail avec aillage tirée	Fenêtre 2 vantaux coulissants	Porte de distribution	Tableau électrique	Cloison démontable	VR	Volet roulant	LV	Lave-vaisselle
Porte-fenêtre 2 vantaux + fixe	Porte-fenêtre 1 vantail	Fenêtre 1 vantail avec aillage tirée	Fenêtre 2 vantaux coulissants	Porte de distribution	Tableau électrique	Cloison démontable	VRE	Volet roulant électrique	LL	Lave-linge
Porte-fenêtre 2 vantaux + fixe	Porte-fenêtre 1 vantail	Fenêtre 1 vantail avec aillage tirée	Fenêtre 2 vantaux coulissants	Porte de distribution	Tableau électrique	Cloison démontable	ECS	Eau chaude sanitaire	EV	Evier